

(Im)migration et émigration africaines et identitaires: contexte politique, linguistico-culturel**COULIBALY Laka Dieudonné**

Assistant

Enseignant-Chercheur

Université Félix Houphouët Boigny, Cocody (Côte d'Ivoire)

Département d'Allemand

lakacoul@gmail.com

Résumé: Le présent article est une réflexion sur la migration illégale de populations africaines sur le continent européen. La question principale à laquelle nous essayons de répondre est quelles sont les raisons fondamentales de l'immigration des Africains ? Pour répondre à cette question nous avons analysé des énoncés de migrants d'un point de vue ethno-linguistique. Nous sommes parvenu à la conclusion que ces assertions avaient des référents culturels occidentaux ou post coloniaux. Nous en avons conclu que les traces de la colonisation présentes dans l'esprit de certains migrants les poussaient à vouloir migrer. C'est pour cela que comme proposition de solution à certaines migrations, nous conseillons la promotion et valorisation de nos langues et cultures afin que les migrants concernés par ces raisons aient une meilleure estime d'eux-mêmes et de leurs cultures.

Mot-clés: Migration, Cultures, Ethnolinguistique, Colonisation, Interculturalité

African and identity (im)migration and emigration: political, linguistic and cultural context

Abstract: This paper is a reflexion about the illegal migration of African people in Europe. The main question was to find out what are the fundamental reasons of immigration. We tried to find an answer to this question by using the ethnolinguistics and analysing enunciations of some migrants. We came then to the result that their enunciations were referring more to an occidental culture or to a postcolonial culture than to an African one. So we conclude that the tracks of colonisation who are still in the mind of many African migrants take them to the will to immigration. That is why our proposal to solve this problem in some cases, is to promote our languages and cultures so that African people migrating for these reasons can be proud of themselves and of their own cultures.

Keywords: Migration, Cultures, Ethnolinguistics-Colonisation-Interculturality

Afrikanische Identität-(Ein)Wanderung und -Auswanderung: politischer, linguistischer und kultureller Zusammenhang

Zusammenfassung: Der vorliegende Artikel ist eine Überlegung über die illegale Migration von afrikanischen Völkern in den europäischen Kontinent. Die Hauptfrage, auf die es versucht wurde zu antworten, lautet: welches sind die grundlegenden Ursachen der Einwanderung? Die Antwort auf diese Frage hat eine ethno-linguistische Analyse von Äußerungen einiger Migranten erfordert. So kam es am Ende der Studie zum Schluss, dass diese Äußerungen Bezug auf westliche oder postkoloniale Kultur-Referenzpunkte nehmen. Daraus ließ sich entnehmen, dass die Spure der Kolonisation, die noch bei manchen Migranten im Geist verankert sind, treiben sie zum Willen zur Wanderung. Deswegen könnte als Lösungsvorschlag für manche Migrationen die Förderung und die Wiederverwertung der afrikanischen Sprachen und Kulturen empfohlen werden. Ziel dabei ist, dass die Migranten, die aus diesem Grund wandern, einen höheren Selbstwert haben und dabei auch ihre Kulturen höher schätzen.

Schlüsselwörter: Migration, Kulturen, Ethnolinguistik, Kolonisation, Interculturalität

Introduction

La déclaration universelle des droits de l'homme bien que promouvant le droit à la vie, à la liberté et à la sûreté des personnes ne parvient pas à garantir à des millions de migrants clandestins ces fondements de la vie humaine. En effet à en croire les enquêtes de C. Norris-Trent et J. Sauvaget, toutes les semaines ils seraient plus de 12.000 en provenance de l'Afrique subsaharienne à tenter le passage risqué sur 900 kilomètres à travers le désert nigérien en direction de la Libye d'où ils pourraient, au péril de leurs vies, se lancer, à bord de bateaux clandestins, à la conquête des côtes du vieux continent. Ce fléau a suscité l'intérêt d'une analyse qui trouve ses fondements dans la linguistique. Ainsi, il s'est posé les questions de savoir ce qui constitue les causes profondes de l'immigration des Africains. Quelles solutions pourrait éventuellement proposer la linguistique au problème de l'immigration ? Pour nous les causes profondes ainsi que les solutions relatives à la question de l'immigration clandestine sont d'ordre socioculturel. Cela justifie à suffisance la convocation de l'analyse sociolinguistique à laquelle il sera fait recours dans le présent article. Il amène à procéder dans un premier temps à la définition de notions jugées clés dans l'analyse du problème, notions au nombre desquelles celle de « culture » est comptée. Ensuite les cultures africaines pré et post coloniales seront présentées. La question des solutions proposées sera abordée pour finir.

1. Définition des notions

Nul doute que la question de l'immigration clandestine pose un problème sociétal. C'est cet état de fait qui justifie que les notions de société, culture et tradition prennent la valeur de notions clés dans la présente analyse et nécessitent, par conséquent, d'être clarifiées voire contextualisées.

1.1. Restitution du cadre de l'analyse

Comme de nombreux paradigmes employés dans le langage, ceux que nous nous proposons de définir dans ce sous-titre peuvent, selon le contexte, renvoyer à différentes réalités. Cet aspect polysémique ne devrait, toutefois, pas avoir valeur d'une quelconque entrave à l'analyse à mener. Cela ne se peut qu'à l'issue d'une circonscription du cadre contextuel des concepts.

La différence entre les deux définitions que nous nous proposons de faire de la notion de culture se trouve essentiellement dans le caractère de la collectivité et celui de l'individualité. En effet la culture peut se rapporter à un seul individu. Ce faisant, elle entretient un rapport de synonymie avec la notion d'éducation. En procédant à l'analyse du terme « culture » vu sous l'angle individuel, H. Belhaj et K. Hassala affirment « Pour un individu, la culture désigne l'ensemble de ses connaissances acquises par l'esprit. Elle s'assimile à l'éducation dans le domaine intellectuel (instruction) aussi bien que moral ou même affectif. » Toutefois, notre communauté de point de vue avec Aristote quand il affirme: «L'homme est un être sociable ; la nature l'a fait pour vivre avec ses semblables», nous amène à accorder une attention particulière à la deuxième définition de «culture».

La notion de culture peut, aussi, être définie comme étant synonyme de civilisation comme le fait le dictionnaire universel hachette. Ce point de vue est également celui de l'anthropologue britannique E. B. Tylor qui dans son essai de définition de cette notion affirme : « La culture ou la civilisation, entendue dans son sens ethnographique étendu, est cet ensemble complexe qui comprend les connaissances, les croyances, l'art, le droit, la morale, les coutumes, et toutes les autres aptitudes et habitudes qu'acquiert l'homme en tant que membre d'une société ». A côté de cette définition de l'anthropologie, la sociologie se propose d'en donner une autre. Au contraire de la proposition de l'anthropologie, la définition de la sociologie invite à une distinction entre culture

et civilisation. Cependant il convient de noter que les chercheurs de cette science ne sont pas unanimes pour ce qui relève de la définition de ces termes. Ces deux courants que nous présente G. Rocher définissent la culture dans un premier temps comme étant un ensemble de techniques et de technologies dont fait usage l'homme ou la société quand il se trouve face aux éléments naturels afin de les dompter. (Cf. Guy Rocher) Toujours selon Guy Rocher cette définition de la culture s'oppose à celle de la civilisation qui fait de cette notion un tout de moyens dont l'usage permet à l'homme de se contrôler et de s'éduquer lui-même de sorte à atteindre un niveau intellectuel, moral et spirituel qu'il juge satisfaisant. Partant des définitions susmentionnées la science et la technique d'un peuple sont les symboles de la culture et s'opposent aux faits de civilisation symbolisés par l'art, la philosophie, la religion et le droit. Rocher explique cependant que cette perception des notions de « culture » et de « civilisation » se trouve être en opposition avec celle qui en inter change les contenus sémantique et sémiotique. S'appuyant sur cet agrégat de définitions le sociologue québécois décèle en la culture quatre caractéristiques principales sur lesquelles repose la définition qu'il veut bien donner à cette notion. Nous nous sommes permis de résumer voire reformuler ces caractéristiques de la façon suivante :

- en rapport avec les modalités de la culture
- liées à la codification de la culture
- relatives au collectif ou à la société
- en lien avec le mode d'acquisition ou de transmission

C'est sur la base de ces quatre caractéristiques que Guy Roger définit la culture comme étant : « un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte. » Nous jugeons cette définition pertinente. Elle porte de nombreux points de similitude avec celle de Krischke-Ramawasmy qui postule ce qui suit: „Kultur ist ein komplexes Ganzes von Denk-, Gefühls- und Verhaltenskonfigurationen, die für eine bestimmte Gruppe von Menschen bestimmend sind, von dieser gewohnheitsmäßig getragen werden und für eine Reihe von Generationen Gültigkeit haben“. L'unanimité que nous avons trouvée dans cette définition de la culture proposée par Guy Rocher s'est plus ou moins confirmée dans le dictionnaire universel qui défend le point de vue selon lequel la culture est « l'ensemble des activités soumises à des normes socialement et historiquement différenciées, et des modèles de comportement transmissible par l'éducation, propre à un groupe social donné ». Cette définition, à travers l'expression « socialement et historiquement différenciées », met en lumière l'aspect de la variété culturelle non seulement dans l'espace mais aussi dans le temps.

Les lignes réservées à une meilleure compréhension de la notion de culture donnent à comprendre que ce terme prend également en compte la société et tradition. Cependant le lien à établir avec la linguistique, la théorie d'analyse de notre réflexion, reste très peu perceptible. Nous nous proposons, donc, d'en faire l'objet de notre exposé dans le point à venir.

1.2. Langue et culture

La langue est sans doute sociale et socialisante. Ce trait de caractère s'observe dans tout ce qui est manifestation de la langue. Ce que nous avons convenu d'appeler « manifestation de la langue », dans le cadre de la présente réflexion, n'est autre que les items intervenant en qualité de chaînons dans un associogramme dont l'élément central est la langue.

Bien que pouvant s'étendre à un nombre plus élargi de chaînons, l'associogramme peut être réduit aux notions de « langage », « langue » et « parole », et ce sous la forte influence de De Saussure. Présentons, tout d'abord, la notion de « langage ».

Le Langage est la faculté propre à tout être humain de procéder à l'expression, de tout engendrement inhérent à son intellect au moyen d'un système de signes vocaux articulés. A. Busch et O. Stenschkcke en disent qu'elle est « ... die Bezeichnung der menschlichen Sprachbegabung als solcher »¹. De ce point de vue le langage contribue à la typologie de l'être humain comme entité incluse dans la collectivité que représente la société humaine. La société, l'une des caractéristiques de la culture, se trouve, ainsi, être également liée au langage. Cette inhérence du langage à la société ne s'observe pas que d'un angle d'analyse linguistique. En effet John Lyons l'étend à bien d'autres domaines de recherche à travers son assertion : « Philosophers, psychologists and linguists commonly make the point that it is the possession of language which most clearly distinguishes man from other animals. » qui finit de définir l'être humain au moyen du langage en s'appuyant sur un rapport d'opposabilité qu'on retrouve chez Monika Schwarz-Friesel et Jeannette Chur sous la désignation « die binäre Natur semantischer Merkmale »². L'homme est donc exclu de la société animale au profit de la société humaine sur la simple base de son mode de communication. Parlons, à présent, de la notion de langue.

La langue est une convention sociale. De l'arbitraire du signe linguistique, il ressort qu'une communauté de personnes a convenu d'assigner à un signifié, un signifiant non sur une base scientifique. Cet état de fait confère à la langue un statut d'élément de socialisation pour ne pas dire le statut d'élément de socialisation par excellence. F. Musson en dit qu'elle est un « Système d'expression du mental et de communication commun à un groupe social (communauté linguistique) ». A l'échelle mondiale l'unicité de morphème servant à la dénomination de la langue et à la désignation de la nationalité dans de nombreux cas justifie également de l'usage de la langue comme critère de formation de groupes sociaux. Que la culture tout comme la langue fonde sa définition sur un critère commun, celui de la société, constitue, à n'en point douter, une preuve de la proximité entre ces deux notions et par voie de conséquence entre la culture et la linguistique. A l'analyse, il conviendrait, en lieu et place de « proximité », de faire usage de la notion de consubstantialité pour décrire le rapport entre la culture et la langue. En effet les éléments de la culture étant tous formalisés par la langue, et la langue faisant elle-même partie des aspects culturels d'une communauté, langue et culture se trouvent imbriquées à un point tel qu'il serait difficile de faire mention de l'une sans implicitement nommer l'autre. A côté du langage et de la langue, la parole doit aussi être analysée dans le but d'observer son éventuelle relation avec la culture.

La parole est la mise en œuvre par un individu du langage dans une langue donnée. Dans le même ordre d'idées P. Wunderli écrit : « Par la parole on désigne l'acte de l'individu réalisant sa faculté au moyen de la convention sociale qui est la langue ». La question majeure est de savoir quel rapport l'on pourrait établir entre la parole et la culture. Le choix des mots lors de la prise de parole permet de jauger du niveau de culture d'un individu. Autrement dit, la parole est un critère de détermination de la culture individuelle. De même l'accent et la prononciation, lors de la réalisation du langage, peuvent permettre d'identifier le groupe ou la collectivité sociale du locuteur. En outre la prise en compte d'indices subsidiaires à la parole tels que la voix permet de procéder à une typologie selon d'autres sous-catégories sociales (hommes, femmes, enfants, adolescents, adultes...). La description en six points que fait F. Musson du processus d'apprentissage de la

¹ ...la dénomination du don de la parole humaine en tant que tel (Notre traduction).

² La nature binaire des caractéristiques sémantiques (Notre traduction).

parole est également un aspect très évocateur de l'omniprésence de la société dans la parole. Pour lui, apprendre à parler c'est :

- Etre capable d'écouter les paroles de son entourage
- Etre capable de produire des sons, d'utiliser sa voix
- Organiser les sons de sa voix progressivement de façon intentionnelle
- Exprimer sa pensée, ses émotions, ...
- Communiquer avec son entourage : S'exprimer, donner son point de vue, expliquer, se justifier
- Apprendre à utiliser un système d'expression commun et compréhensible (communicable)

Tous ces points impliquent l'intervention du groupe linguistique auquel appartient l'individu qui apprend à parler.

A ce stade de notre réflexion, il n'est nul doute que la langue est porteuse de culture du fait de ses nombreux facteurs typologiques sociaux et identitaires. Le cadre de l'analyse étant ainsi situé, nous nous proposons de définir la méthode d'analyse et de la mettre en œuvre dans la société africaine, qui se trouve confrontée au défi de l'immigration. C'est ce qui explique que nous abordions dans le point suivant l'ethnolinguistique et certains aspects de cultures de migrants africains.

2. Présentation de l'ethnolinguistique et de sociétés culturelles africaines pré et postcoloniales

Toute production scientifique suppose une méthode d'analyse jouissant de la caution de la communauté scientifique dont elle se réclame. La méthode d'analyse se doit d'être clairement présentée de sorte à permettre une bonne compréhension de la démarche adoptée par le scientifique. De même il est fortement recommandé, toujours dans la quête d'une bonne compréhension des travaux de réflexion, de procéder à une circonscription du cadre spatio-temporel de l'analyse. Cette deuxième partie de notre article trouve sa justification dans les raisons susmentionnées.

2.1. Choix d'une méthode d'analyse : l'ethnolinguistique

D'un point de vue purement morphologique, le mot « ethnolinguistique » résulte d'une composition déterminative qui se fonde sur la combinaison des morphèmes lexicaux « ethnologie » et « linguistique ». Il s'agit, donc, d'une méthodologie qui fait sienne la notion d'interdisciplinarité. Se prononçant sur le récit de Bateson relatif à *La Cérémonie du Naven* à propos de ses difficultés et des voies et moyens pour les surmonter, A. L. Tessonneau l'a qualifiée de « méthode ethnologique propre aux ethnographes ». Cela a suscité en nous la question de la différence entre l'ethnographie et l'ethnologie. A en croire le dictionnaire universel hachette, l'ethnographie est la « science descriptive des origines, des mœurs, des coutumes des peuples, de leur organisation économique et sociale » alors que l'ethnologie est une « branche de l'anthropologie (anthropologie culturelle et sociale) qui se propose d'analyser et d'interpréter les similitudes et les différences entre les sociétés et les cultures ». Nous nous sommes ensuite intéressé à la notion d'ethnolinguistique. C. Jourdan et C. Lefebvre nous en parle en ces termes :

Les études ethnolinguistique (sic) se concentrent en général autour de deux grandes approches sur les relations de la langue et de la culture qui ont longtemps été traitées comme antinomiques : La langue est dépendante du fait culturel ; la langue organise le fait culturel. Même si les chercheurs contemporains n'attachent plus autant d'importance à cette division formelle, il n'en demeure pas moins que cette dernière à (sic) jeté la base de la différence fondamentale qui existe aujourd'hui entre l'ethnolinguistique et la sociolinguistique

proprement dite : l'interprétation de la culture, d'une part, les indices et corrélats sociaux, d'autre part.

Si la lecture de ces propos de Jourdan et Lefebvre donne accessoirement de noter le rapport d'interdépendance dont il est fait mention dans la première partie de notre article entre « langue » et « culture », il convient de ne pas en perdre de vue l'essentiel qui n'est autre que le caractère sine qua non de la culture en rapport avec la langue dans une analyse ethno-linguistique. En prenant en compte cette caractéristique et bien d'autres, P. Roulon-Doko donne la définition suivante : « L'ethno-linguistique prend comme objet d'étude et la culture et la langue du groupe. La langue en discours, associée à l'observation ethnographique est la base même de l'ethno-linguistique ». Cette définition laisse au chercheur la latitude d'appliquer cette méthodologie à tout corpus linguistique à condition que soit pris en compte le critère de la compréhension et de l'interprétation d'énoncés linguistiques. A. L. Tessonneau ne dit pas autre chose dans son article intitulé « Pour une approche ethno-linguistique du texte francophone ». Dans son exposé elle dévoile la pertinence de la perception du texte francophone comme corpus auquel il serait plus que recommandable d'appliquer l'ethno-linguistique. Au terme de ses réflexions A. L. Tessonneau conclut en ces termes : « Il est incontestable qu'une approche ethno-linguistique du texte francophone permet une ouverture sur les différents aspects de la communication pluriculturelle dans le mesure où elle interpelle et ne laisse pas indifférent même ceux qui disent ne pas la comprendre ». L'exhortation clairement formulée de Tessonneau est de procéder à l'analyse des textes francophones sur la base de la toile de fond culturelle de l'auteur afin d'en ressortir les messages et les non-dits culturels qui se trouvent être la véritable teneur substratique du texte. Nous nous sommes proposé d'emboîter le pas à l'auteure en entreprenant une analyse ethno-linguistique d'énoncés francophones qui ont constitué notre corpus dans le cadre de la présente étude. Faut-il le rappeler le monde de la francophonie s'étend à divers pays dont une bonne partie se trouve en Afrique. A titre de rappel, le but de la présente production est d'analyser et d'interpréter des propos tenus par des migrants africains en s'appuyant sur leurs mœurs et leurs coutumes avec pour finalité de trouver des raisons profondes du fléau qu'est l'immigration clandestine. Cette démarche nécessite absolument une connaissance du moins une présentation de cette culture qui servira à analyser le corpus linguistique. Cela justifie le point suivant, celui relatif à une présentation des cultures subsahariennes qui, bien qu'insuffisantes pour faire le tour de la question, s'avère d'une nécessité indéfectible au déroulement logique de notre réflexion.

2.2. Les sociétés culturelles africaines pré et postcoloniales

Les informations mises à disposition des lecteurs et lectrices dans ce sous-titre ne sauraient avoir la prétention de se réclamer d'une quelconque exhaustivité. Toutefois elles nous donnent de jeter un regard rétrospectif sur le mode de vie et les croyances de certains peuples subsahariens d'autre fois et d'aujourd'hui. Nous l'avons commencé par une délimitation spatio-temporelle avec les empires de l'Afrique occidentale précoloniale.

L'histoire de ces empires a commencé par l'empire du Ghana. Cet empire dont le dirigeant le plus connu est le souverain Kaya Maghan Cissé a assis ses premières bases au VIII^{ème} siècle. Il avait pour capitale Koumbi Saleh et s'était bâti sur le regroupement sous la même administration de divers villages agricoles. Cet empire de cultivateurs sédentaires noirs soninké devait sa prospérité aux échanges commerciaux avec le monde arabo-musulman voisin au Nord et les zones soudanaises du Sénégal et du Niger actuel. Cela en fit une zone cosmopolite commerciale. La puissance militaire dont il disposait compte également au nombre des raisons qui en ont fait un empire digne de cette appellation. L'empire du Ghana, tout comme de nombreux peuples africains

de nos jours, disposait d'une organisation sociale matrilineaire et d'une organisation politique dont A. Durand nous parle en ces termes :

L'organisation politique révèle un grand conseil du roi comprenant des hauts dignitaires. Parmi eux des ministres, un trésorier, des interprètes choisis souvent chez les musulmans, sans doute en raison de leurs compétences. Chaque matin, le souverain sortait à cheval accompagné de tous ses officiers, et faisait le tour de la capitale s'arrêtant pour écouter les doléances éventuelles et pour rendre la justice séance tenante.

Son déclin entre le XI^{ème} et le XII^{ème} siècle laissa place à l'empire du Mali.

L'empire du Mali avait pour capitale Niani. Cet empire, fondé par le célèbre empereur Soundjata Kéita, a vu le jour aux environs du XIII^{ème} siècle à la suite de la résistance faite par son fondateur à Soumagourou Kanté (Samaoro Kanté), roi de l'un des royaumes disloqués de l'ancien empire du Ghana. Selon les sources historiques à l'intronisation de l'empereur Soundjata Kéita en présence des représentants des 12 provinces de l'empire, il fût décidé de la charte du Kurukanfuga ou charte du mandé qui a été traduite et rédigée en 44 articles lors de l'atelier régional de concertation entre traditionalistes mandingues et communicateurs des Radios Rurales (à Kankan en Guinée du 02 au 12 mars 1998). Cette constitution de l'empire Mandingue a été subdivisée en quatre grands chapitres intitulés :

- I- De l'organisation sociale
- II- Des biens
- III- De la préservation de la nature
- IV- Dispositions finales

Une lecture intégrale et approfondie de cette constitution laisse apparaître un mode de vie communautaire et sédentaire en vigueur dans l'empire du Mali. Pour preuve l'article 5 qui stipule : « L'éducation des enfants incombe à l'ensemble de la société. La puissance paternelle appartient par conséquent à tous. » confère à tout membre de la société le droit de veiller sur tout enfant de la communauté comme sur son propre enfant. Cette vision des choses dont on ne perçoit plus que des traces minimales dans la société contemporaine africaine et qui ne s'est raréfiée que dans un passé récent, tire donc ses sources, pour ce qui est de certains peuples de l'Afrique occidentale, de l'empire du Mali. Cet empire connut le déclin au XVII^{ème} siècle.

La chute de l'empire du Mali constitua une aubaine pour l'éclosion de l'empire Songhaï. On retrouve chez A. Durand les traces d'un empire Songhaï puissant, né dans les dernières heures de gloire de l'empire du Mali, et s'appuyant sur les dynasties Sonni et Askia. Fondé vers le XI^{ème} siècle, cet empire a vu se succéder à sa tête de nombreux empereurs, dont le plus célèbre est Askia Mohammed. Il avait pour capitale Gao et était très islamisé en raison de la conversion à cette religion déjà vers l'an 1000 de l'un de ses dignitaires. Le Songhaï fonda sa puissance économique sur les esclaves non musulmans des régions subsahariennes par un commerce tourné essentiellement vers les régions transsahariennes de l'Afrique du Nord. Les villes de Tombouctou et de Djenné devinrent des métropoles économiques, sociales et culturelles avec de grandes universités, mosquées et des bibliothèques impressionnantes. A propos de l'influence de ces villes universitaires et de tout l'empire, P. Dieye écrit :

L'enseignement était très avancé et portait sur la théologie, le droit, la rhétorique, la dialectique, l'histoire, etc. [...] L'empire Songhaï s'est illustré par une parfaite organisation caractérisée par une hiérarchisation et une décentralisation du système politique et économique. Grâce à sa force militaire, l'empire dominait une grande partie de l'Afrique Occidentale sahélienne.

Cependant l'empire, déjà fragilisé par la gestion interne, connaîtra le déclin au XVI^{ème} siècle face à une armée marocaine disposant de moyens de guerre plus modernes. La succession de ces trois empires n'a pas suffi à mettre fin à un mode de vie basé sur un regroupement de divers villages agricoles. A. Durand nous le dit en ces termes : « Avant de former un empire centralisé, l'espace qui deviendra le Ghana est organisé par des villages agricoles indépendants. Une organisation qui a subsisté dans une grande partie de l'Afrique jusqu'aux colonisations. (Civilisations dites paléo-négritiques) ». On le retrouve également chez Y. Person quand il écrit : « Ces antiques paysanneries vivaient sans doute en villages indépendants, structurés en lignages dont la segmentation régissait la vie politique. De tels modèles ont subsisté jusqu'à l'ère coloniale dans une grande partie de l'Afrique (civilisations dites paléo-négritiques). Certaines traditions sont restées communes à de nombreux peuples d'Afrique entre autres la vie en communauté (Le principe de concession familiale), l'attachement à la terre des ancêtres (les symboles religieux), l'importance du patriarche dans la concession et le respect du droit d'ainesse. Une preuve de l'attachement particulier de certains peuples africains à la terre natale et à la vie en communauté est que le bannissement est considéré dans ses sociétés comme une des sanctions les plus graves.

Toutefois il faut noter qu'à la suite de la colonisation du continent africain, beaucoup de ces convictions et de ses croyances ont été mises à rude épreuve avec une sorte de mixage de cultures africaine et occidentale. Même si la colonisation du continent africain n'a pas supprimé toutes les anciennes traditions, elle a réussi à transporter le mode de vie occidental dans les pays africains.

Les éléments culturels ayant été présentés nous avons entrepris d'analyser et d'interpréter quelques faits de langues des migrants africains en nous appuyant sur cette culture.

3. Analyse ethnolinguistique de discours de migrants et présentation de résultats

L'étude ethnolinguistique implique que soient analysés les énoncés sur la base de la culture du locuteur. C'est à cette étude que nous nous efforcerons de procéder dans le paragraphe à venir avant de proposer des solutions d'ordre linguistique au problème de la migration.

3.1. Analyse du corpus

Avant d'en arriver à l'analyse prenant en compte la culture communautaire des migrants, nous nous sommes intéressé à leur culture individuelle. Nous avons, ainsi, mené une première analyse sur la base de la définition de la notion de culture en tant qu'ensemble de connaissances dont dispose l'individu. A l'écoute des énoncés de certains migrants et de personnes désireuses de migrer, on peut arriver à la conclusion que beaucoup n'ont pas connaissance de la précarité et des dangers qu'implique une migration clandestine. A travers le reportage intitulé « Migrants sur les routes de l'enfer » X. Nicol et A. F. Widmann nous permettent de soutenir notre assertion. En effet dans ce document le migrant interviewé à la 36^è minute affirme : « [...] On ne peut pas rester en Lybie ici, ils vont nous tuer tous. On préfère rentrer chez nous maintenant. » Ou un autre qui, après le calvaire vécu, réagit à la question de savoir s'il est content de rentrer chez lui : « Eh !!!? Tellement content !!! On dirait que je rentre en Europe. Tellement la souffrance que j'ai tenue sur la route, ça m'a découragé complètement pourquoi j'ai (sic) sorti ». Cela témoigne de ce qu'en faisant le choix de migrer, ces Guinéens n'étaient pas informés des véritables conditions de voyage et des risques encourus. Enrichis de l'expérience de cette triste et douloureuse réalité, ils peuvent faire le choix de rester chez eux. La décision de migrer peut donc, dans ces cas, être imputé au fait que la culture individuelle des personnes interviewées ne leur permettait pas d'appréhender la réalité. Un autre exemple du peu de culture de beaucoup de migrants ou de candidats à la migration est, au-delà de la mauvaise appréciation des risques du voyage clandestin, la représentation féérique que se

font ces migrants de leurs pays cibles. Cette représentation, que Raul Mateus Paula, ambassadeur de l'union européenne en Afrique à Niamey, a appelé « le mythe de l'Europe » peut se percevoir chez Emile, un migrant camerounais. Dans la deuxième vidéo de notre corpus qui s'intitule « Clandestins, ils traversent l'enfer pour venir vivre en France » on peut l'entendre à la 6^e minute: «Je vois la France le plus souvent à la télé. Les grands immeubles, les champs Elysée, les gens sont libres, s'expriment comme ils veulent, se promènent comme ils veulent, il y a du travail, il y a ... tout ce que moi je veux, y a ça, là-bas en France». Ces propos donnent à noter une culture relativement bonne et partielle de la France puisqu'il a connaissance de certains sites touristiques du pays sans forcément avoir connaissance des nombreuses difficultés d'insertion auxquelles il sera confronté dans ce pays. Outre l'inculture des migrants il faut prendre en compte leur acculturation.

L'analyse ethno-linguistique que nous avons convoquée dans le cadre de notre réflexion a pour cadre la culture africaine ancienne et actuelle et un corpus fait d'énoncés de migrants africains francophones. Comme il a été donné de voir dans les premières lignes du présent article, relatives à la définition de la notion de culture, l'appartenance à une culture est synonyme d'appartenance à une communauté. Les propos d'Emile énoncé dans les lignes antérieures nous permettent certes de savoir qu'il n'est pas de la culture du pays dont il parle. Cependant en essayant de leur appliquer une analyse ethno-linguistique et d'y retrouver les traces de sa culture d'origine, il est perceptible qu'il est sous la forte influence d'une culture qui est aux antipodes de celle qui promeut l'attachement à la terre natale qu'ont en commun les cultures paléo-négritiques. Il semble clairement plus attaché à la terre française qu'à la terre camerounaise. L'analyse ethno-linguistique appliquée à son énoncé renvoie à la conclusion qu'Emile serait plus Français que Camerounais.

Le détour de notre réflexion dans l'histoire des empires nous a donné de noter que n'étaient réduites à l'esclavage que les personnes qui n'étaient pas sous la protection de l'empire, les personnes qui étaient considérées comme étant de moindre valeur. L'analyse de certains énoncés de migrants, après qu'ils ont été réduit en esclavage, laisse entendre que leur dignité humaine n'a aucunement été impactée par cet état de fait. Ces migrants semblent considérer l'entrée sur la terre européenne tellement salvatrice qu'elle vaille le coup de leur déshumanisation. Nous en voulons pour preuve le récit de Barry Mamady Aliou migrant guinéen que nous citons ci-dessous :

On m'a tiré une balle dans la tête [...] Ça m'est arrivé le 7 du mois de carême, je me suis réveillé le 24 du mois de carême [...] on m'a ramené en prison. J'ai fait trois mois de prison. J'en suis sorti et même pas une semaine après on m'a repris [...] Malgré toutes les difficultés que j'ai vécues si je trouve la possibilité d'aller en Europe, je vais y aller parce que c'est le lieu où je rêve d'aller.

Ce récit met en exergue la volonté d'un Africain qui semble avoir un ensemble de définition et d'existence dont les sources se trouvent sur la terre européenne où il lui faut se rendre au prix de la perte de la dignité humaine et même de la vie.

L'analyse ethno-linguistique nous invite à rechercher dans les énoncés des migrants des référents de la culture subsaharienne précoloniale. Il faut admettre que les énoncés analysés ne sont pas totalement dépourvus de cette culture. On a pu noter des traces de la religion à travers des propos tels que « [...] Dans le cas contraire, si DIEU a voulu que ce soit mon destin, je l'assume. » ou encore « Seul Dieu peut m'aider ». Cependant il a été donné de noter un complexe d'infériorité clairement affiché chez beaucoup de migrants africains. L'attachement à la terre des ancêtres ainsi que la valeur de l'Africain en tant qu'être digne restent fortement inexistantes dans les énoncés des migrants interviewés dans notre corpus. L'analyse ethno-linguistique dont nous avons tenté de faire usage dans le cadre de notre réflexion ne nous a pas permis de déceler les grandes lignes de la

culture précoloniale africaine, qui auraient pu constituer une sorte de solution à la grande migration des peuples africains. Bien au contraire il semble que ces migrants soient obnubilés par une culture qui présente l'occident sous son meilleur jour. Cette culture les oriente vers la valorisation de la culture et de toute autre représentation de l'occident. Cet état de fait inspire une réflexion de Landry, Deveau et Allard qu'il nous paraît opportun de citer:

Vivre en milieu ethnolinguistique minoritaire revient presque inévitablement à se trouver en contact avec au moins deux langues, celle de son groupe ethnolinguistique (ou l'endogroupe) et celle d'un groupe majoritaire souvent dominant (l'exogroupe). La réalité intergroupe peut être plus complexe lorsque, par exemple, plusieurs groupes ethnolinguistiques ou ethnoculturels sont en contact sur un même territoire. Il reste que c'est le rapport de force - souvent diglossique - entre la langue « basse » d'un groupe minoritaire et la langue « haute » d'un groupe majoritaire qui provoque l'assimilation linguistique et culturelle des membres des groupes ethnolinguistiques minoritaires.

Partant du constat des trois auteurs canadiens, il semble que la langue française implantée depuis la colonisation dans les pays africains francophones réussit à faire basculer « le rapport de force » en faveur de la langue et de la culture occidentale au détriment de la culture précoloniale ou de sa forme évoluée.

Si l'on peut, à la lecture des lignes dont nous venons de finir la rédaction, affirmer que la colonisation est l'un des facteurs ou peut-être le principal facteur socio-culturel de l'immigration clandestine, il reste à répondre à la question du comment résorber le fléau objet de notre étude ?

3.2. Résultats et discussions de l'étude

L'interprétation des énoncés de migrants sur la base culturelle a permis de conclure que bon nombre de migrants sont motivés, dans leur prise de décision, par la volonté de vivre selon le mode de vie occidental. Cette volonté n'est autre que la résultante de l'omniprésence de la culture coloniale dans l'entièreté des pays du continent africain. Cette présence, à outrance, de la culture coloniale se ressent même chez certains intellectuels qui optent pour un type de migration, certes moins dangereux pour la vie mais tout aussi lourd de conséquence pour le continent africain. Nous l'avons appelé « la migration intellectuelle ». Elle consiste à reproduire les méthodes occidentales dans l'éducation de ses enfants, dans son menu ainsi que dans tous les aspects de sa vie. Du fait de son accessibilité et de la facilité qu'elle offre, la migration intellectuelle représente un danger pour le continent africain, tout en préservant le continent européen du flot de migrants et en contribuant à l'expansion de sa culture. Si la communauté africaine dans sa globalité a pleine conscience du problème auquel le continent africain est confronté, les solutions proposées restent divergentes.

Pour certains, il faut procéder à la négation de la culture du colonisateur et militer pour un retour strict aux sources. De nombreux observateurs, qui se définissent comme étant des panafricanistes, défendent le point de vue selon lequel, il faudrait entrer dans une confrontation claire et tranchée avec l'ancien colonisateur. Cela impliquerait une négation de la culture et de tout échange avec les civilisations externes. Suivant cette vision, tout serait tourné vers une politique extrêmement introvertie qui ne laissera la place qu'à la culture de nos ancêtres et aux traces dont nous disposons à ce jour de nos civilisations de l'époque des empires africains. Il s'agit donc d'une invitation à reprendre le développement de l'Afrique là où nos ancêtres en étaient avant la colonisation occidentale. Pour nous, cette vision relève clairement de l'utopie, puisqu'il serait, à ce jour, impossible de retrouver le découpage de la population d'Afrique tel qu'il était avant la colonisation.

Il serait aussi de l'ordre de l'illusion d'espérer emmener les peuples africains contemporains vers un mode de vie moins moderne que celui qu'ils ont à ce jour.

Pour d'autres observateurs et intellectuels du continent africain, il ne servirait à rien d'essayer de résister à ce qui semble être le cours normal de l'histoire. Ce courant de pensée est défendu par ceux qu'il conviendrait d'appeler « les afro pessimistes ». Du point de vue de ces afro pessimistes, le monde actuel dispose d'une culture modèle et la seule et unique façon de s'en sortir ne serait autre que l'acceptation de cette culture modèle, qui n'est autre que celle des occidentaux. Notre point de vue sur cette opinion est qu'elle serait synonyme d'abandon et de négation d'une partie de l'humanité. En effet nous estimons que tout être humain doit, pour justifier sa présence sur terre, apporter sa contribution aux idéologies et au développement du monde. C'est ce qui nous fait opter pour la troisième proposition de solution, celle de l'interculturalité.

Béchié Paul Alain à propos de l'interculturalité écrivait : « Die interkulturelle Hermeneutik setzt sich zum Ziel, Vorurteile im Umgang mit dem Fremden abzubauen, Ethnozentrismus und Xenophobie auszuschalten, einen herrschaftsfreien und menschenwürdigen Diskurs über das Fremde zu fördern »³. Connaître l'autre ne saurait se faire sans son écoute. L'interculturalité ne saurait donc être sans connaissance des cultures qui entrent en contact ; cela implique, de facto, la connaissance de nos cultures conditionnées par la promotion de nos langues et cultures. En valorisant nos langues et cultures et militant à rendre notre mode de vie attrayant, nous pourrions réduire la quête d'un autre mode de vie. Que la langue et la culture occidentales soient perçues par nous-mêmes et par nos enfants, comme étant le modèle à suivre ou à copier, pousse de nombreuses personnes à aller vers l'original plutôt que de se contenter d'une photocopie de mauvaise qualité. Réussir à vivre heureux avec le mode de vie dont on dispose à portée de main, serait, à notre avis, la solution pour lutter contre l'immigration qu'elle soit physique ou intellectuelle.

Conclusion

La question de l'émigration des Africains constitue une gangrène sociale pour les continents africain et européen. En essayant d'en connaître les causes profondes, nous sommes parvenu à la conclusion que de nombreux migrants et candidats à la migration tombent dans le piège de la communication de pays occidentaux en pleine promotion de leur culture en vue de l'expansion de celle-ci. Ils sont nombreux les Africains pour qui, vivre en Europe équivaut à être socialement mieux classé qu'une personne à bons revenus sous nos tropiques. Les énoncés analysés ont donné de constater que ces migrants veulent se sentir socialement et culturellement plus proche de l'occident que de l'Afrique et décident donc de matérialiser cette volonté de proximité avec la terre européenne par un voyage non légal. L'attachement à la terre ancestrale qui constituait l'un des socles de leur culture est partiellement voire totalement inexistant chez la grande majorité de la population migrante. Au-delà des nombreuses raisons existentielles énoncées telles que la liberté, la guerre et la pauvreté, il faut noter que les motivations profondes de bon nombre de migrants restent la réalisation d'un rêve ou le désir d'être plus importants dans leur société. Cet aspect des choses permet également d'observer une autre catégorie de migration que nous avons voulu appelé « la migration intellectuelle » qui, faut-il le rappeler, est encore plus facile et donc plus dangereuse que la migration physique. Beaucoup d'Africains subsahariens en sont arrivés à penser, à ce jour, que vivre en Europe ou selon le modèle européen, fait d'eux des personnes supérieures à leurs semblables vivant en Afrique et selon les normes traditionnelles africaines. Ainsi, l'une des solutions pour extirper en eux ce complexe, reste celle qu'ont utilisé les auteurs de la négritude face à la colonisation : la revalorisation de la culture africaine qui passe nécessairement par la promotion de nos langues maternelles africaines.

³ L'herméneutique interculturelle se donne pour objectif d'éliminer les préjugés dans le contact avec les étrangers, de mettre fin à l'ethnocentrisme et à la xénophobie, de promouvoir un discours non autoritaire et qui préserve la dignité humaine vis-à-vis de l'étranger (Notre traduction).

Bibliographie

Agadez, au Niger, porte de l'exil, 2023, https://www.youtube.com/watch?si=yg3Y46mMkwM2bmV2&v=WIEt6_3fRf4&feature=youtu.be (01.06.2023).

BELHAJ Hicham et HASSALA Khadija, 2019-2020, « Introduction à l'interculturel », cours magistral, Semestre 2, Maroc, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah.

CERQUIGLINI Bernard *et al*, 2008, *Dictionnaire universel Hachette*, Hachette, France.

«Clandestins, ils traversent l'enfer pour venir vivre en France », https://www.youtube.com/watch?v=q3SJoLc_Xfg (01.06.2023).

Déclaration universelle des droit de l'homme : https://www.un.org/fr/udhrbook/pdf/udhr_booklet_fr_web.pdf.

DIEYE Penda, «L'empire Songhai-5è », 2023, <https://sunudaara.com/histo-geo/lempire-songhai-5e>. (04.05.2023).

JOURDAN Christine et LEFEBVRE Claire, 1999, «L'ethnolinguistique aujourd'hui : état des lieux », Département d'anthropologie de l'Université de Laval, <https://www.erudit.org/fr/revues/as/1999-v23-n3-as809/015615ar.pdf>.

La charte de kurukanfuga : <https://www.humiliationstudies.org/documents/KaboreLaCharteDeKurukafuga.pdf>. (04.05.2023).

LANDRY Rodrigue *et al*, 2006, « Langue publique et langue privée en milieu ethnolinguistique minoritaire : les relations avec le développement psycho-langagier », Canada, <https://www.erudit.org/fr/revues/fa/2006-n22-fa1813774/1005385ar/>. (15.04.2023).

LYONS John, 1981, «Language and linguistics: an introduction», Cambridge (Angleterre), Cambridge university press, https://assets.cambridge.org/97805212/97752/frontmatter/9780521297752_frontmatter.pdf. (15.04.2023).

«Migrants sur la route de l'enfer», 2023, <https://www.youtube.com/watch?v=r3CE6hoKHk0> (01.06.2023).

MUSSON François, « voix, parole, langage, langue : définitions et repères » : <https://slideplayer.fr/slide/4017415/> (15.12.2022).

N'GUESSAN-BÉCHIÉ Paul, 2015, « Theorie Interkultur_Transkultur», cours magistral, niveau Master 2, Université de Bouaké.

ROULON-DOKO Paulette, 2023, «L'ethnolinguistique», https://fieldling.sciencesconf.org/data/pages/Roulon_ethnolinguistique.pdf (20.04.2023).

SCHWARZ-FRIESEL Monika *et* CHUR Jeannette, 2014, *Semantik*, Tübingen.

TESSONNEAU Alex Louise, 2023, «Pour une approche ethnolinguistique du texte francophone », Université Paris 8, <https://books.openedition.org/pub/42809#tocfrom1n2> (15.04.2023).

WUNDERLI Peter, 2016, « Ferdinand de Saussure : langage, langue, parole », dans Louis Hébert (dir.), Signo [en ligne], Rimouski (Québec), <http://www.signosemio.com/saussure/langue-parole.pdf> (22.04.2023).

Yves Person, 2023, «Empire du Ghana», <https://www.universalis.fr/encyclopedie/empire-du-ghana/> (02.05.2023).